



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL
DU 3 DÉCEMBRE 2020 À 10H30 À STRASBOURG – CENTRE
ADMINISTRATIF – SALLE DES CONSEILS ET VISIOCONFÉRENCE EN
RAISON DE LA CRISE SANITAIRE LIÉE À LA COVID-19**

Convocation du 26 novembre 2020

Membres en exercices	30 titulaires 30 suppléants	Membres présents :	9 titulaires 3 suppléants
		Membres présents en visio	10 titulaires 3 suppléants

Délibération n°374 du Comité syndical

3. Budget primitif 2021

Le budget primitif 2021 a été établi d'après les éléments suivants, conformément au DOB qui a eu lieu lors du comité syndical du 22 octobre dernier.

- contribution des membres : En 2021, il est proposé de l'ajuster à la population Insee 2017, et de l'augmenter à hauteur du taux de l'inflation 2019 (soit 1,1%). Le total des contributions pour 2021 est de 347 399 € (80 % pour l'EMS et 20 % pour les autres membres).

Répartition des contributions :

	<i>Population 2016</i>	<i>Participations 2020</i>	Population 2017	Participations 2021
Eurométropole de Strasbourg	491 409	274 895 €	494 089	277 919 €
CC du Canton d'Erstein	47 740	37 020 €	47 838	37 296 €
CC du Pays de la Zorn	15 900	12 330 €	15 997	12 472 €
CC du Kochersberg	24 985	19 375 €	25 283	19 712 €

- principaux postes, en dépenses et en recettes, de la proposition budgétaire pour l'exercice 2021 :

	Pour mémoire BP 2020	BP 2021
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Coût du personnel	175 000 €	175 000 €
Gestion courante et autres charges	86 609 €	52 389 €
Études ADEUS et autres charges de gestion courantes	75 010 €	75 010 €
Charges exceptionnelles	1 000 €	1 000 €
Dotation aux amortissements	36 000 €	44 000 €
TOTAL	373 619 €	347 399 €
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
Action de mise en œuvre du SCOTERS, études et licences	35 850 €	40 200 €
Matériel et mobilier	2 000 €	4 000 €
TOTAL	37 850 €	44 200 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Participation des membres (Eurométropole pour 80% et ComCom pour 20%)	343 619 €	347 399 €
Etat (DGD)	30 000 €	
TOTAL	373 619 €	347 399 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Amortissements	36 000 €	44 000 €
FCTVA	1 850 €	200 €
TOTAL	37 850 €	44 200 €

Le budget supplémentaire, adopté en mai/juin 2021 après le vote du compte administratif et la reprise des résultats comptables permettra d'abonder le budget.

*Le Comité syndical
sur proposition de la présidente
après en avoir délibéré,
à l'unanimité
décide*

D'approuver, chapitre par chapitre, le budget primitif 2021 présenté comme suit :

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitres	Intitulés	Montants
11	Charges à caractère général	52 389 €
12	Charges de personnel	175 000 €
65	Autres charges de gestion courante	75 010 €
67	Charges exceptionnelles	1 000 €
68	Dotations aux amortissements et provisions	44 000 €
TOTAL		347 399 €

RECETTES

Chapitres	Intitulés	Montants
74	Dotations et participations	347 399 €
TOTAL		347 399 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitres	Intitulés	Montants
20	Immobilisations incorporelles	40 200 €
21	Immobilisations corporelles	4 000 €
TOTAL		44 200 €

RECETTES

Chapitres	Intitulés	Montants
10	Dotations, Fonds divers et réserves	200 €
28	Amortissements des immobilisations	44 000 €
TOTAL		44 200 €

Certifié exécutoire compte tenu de :

La transmission à la Préfecture le **10 DEC. 2020**

La publication le **10 DEC. 2020**

Strasbourg, le

10 DEC. 2020

La Présidente
Pia IMBS

